



FORMATION D'ARBITRE REGIONAL

La Commission Régionale du Corps Arbitral met en place en 2010 une formation d'arbitre régional en cyclisme traditionnel (route, piste, cyclo-cross).

Cette formation se veut à la fois pratique et théorique, afin de permettre aux candidats d'aborder "sur le terrain" et lors de réunions d'échanges et de dialogue, les différents aspects de cette fonction.

Obligations :

- Etre licencié à la FFC en 2010
- Avoir 16 ans minimum en 2010

FORMATION PRATIQUE

Le stagiaire s'engage à être présent sur un minimum de cinq épreuves, de juillet à décembre, dont au minimum deux sur route, deux en cyclo-cross et une sur piste.

Il sera sous la responsabilité d'un arbitre du Comité d'Ile de France, qu'il devra accompagner dans l'ensemble de ses tâches afin d'appréhender l'ensemble des missions qui lui seront confiées dans le futur.

Remarques :

- Il ne pourra prétendre à une indemnité de déplacement de la part du club organisateur, sauf volonté de celui-ci.
- En aucun cas, il ne pourra remplacer un arbitre officiellement désigné par la Commission Régionale.

FORMATION THEORIQUE

Deux journées de formation seront organisées, entre octobre et décembre. Y seront étudiés le règlement fédéral dans le cadre de situations concrètes.

Remarque: les lieux de formation seront adaptés en fonction du domicile des candidats.

EXAMEN

L'examen se déroulera le **samedi 22 janvier 2011** au siège du Comité régional, et comportera deux parties : une épreuve écrite et une épreuve orale.

Si vous êtes intéressé par cette formation, merci de prendre contact auprès de :

Jean-François MAILLET, président de la Commission Régionale

Par téléphone au 06.20.14.18.43 ou par mail : arbitrecif@orange.fr